

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 476 rue Principale, lundi 29 juin 2026 à 19h00.

Sont présents à cette séance :
Mairesse Madame Karine Champagne
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 3 Monsieur Cédric Quirion
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Karine Champagne.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Les élus renoncent à l'avis de convocation.

Ordre du jour de la rencontre

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Demande de dérogation mineure DPDRL260003
- 4- Modification calendrier séance du conseil
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Karine Champagne, mairesse, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-06-212 Il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DPDRL260003

2026-06-213 **Considérant** la demande de dérogation mineure DPDRL260003 du propriétaire de l'immeuble situé sur le lot 5 060 083, pour l'implantation d'un bâtiment secondaire ;

Considérant que le règlement municipal prescrit selon l'article 4.2 : « *un garage privé ou un abri d'auto contigu au bâtiment principal comme usage complémentaire à un usage résidentiel aux conditions suivantes : -superficie maximale : 80% de la superficie au sol du bâtiment principal...* »

Considérant que la superficie du garage serait dérogatoire à 86 % de la superficie de la maison;

Considérant que les membres du Comité consultatif en urbanisme ont été consultés et après analyse, ceux-ci recommandent au conseil municipal d'autoriser la demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil, après avoir pris en compte l'analyse du CCU, autorise la demande de dérogation mineure DPDL26003 pour l'implantation d'un bâtiment secondaire sur le lot 5 060 083.

4. MODIFICATION CALENDRIER SÉANCE DU CONSEIL

2026-06-214

Considérant que les membres du conseil désirent modifier le calendrier des séances du conseil en juillet 2026;

Considérant que tous les membres du conseil ont pris connaissance du changement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil modifie le calendrier des séances de 2026 comme suit :

- La séance du mardi 7 juillet sera déplacée au mercredi 8 juillet à l'hôtel de ville à 19h00.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

6. FERMETURE DE LA SÉANCE

2026-06-215

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion, appuyé à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h25.



Karine Champagne, mairesse



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier